

Jean-Marc Fromentin
Ifremer-Sète

le 29 mars 2007

A l'attention de :

M. le Directeur des Pêches
Maritimes et de l'Aquaculture

**Institut Français de
Recherche
pour l'Exploitation de
la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de Sète
Boulevard Jean Monnet
B.P. 171
34203 Sète cedex
France

téléphone 33 (0)4 99 57 32 32
télécopie 33 (0)4 99 57 32 95

Jean.Marc.Fromentin@ifremer.fr

Monsieur le Directeur des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture,

A la suite de votre courrier du 21 mars 2007 portant sur les nouvelles recommandations de gestion du thon rouge adoptées à Dubrovnik dans le cadre de la CICTA, je vous prie de bien vouloir trouver les éléments de réponse suivants sur les correspondances taille/poids :

Le groupe 'thon rouge' du comité scientifique de la CICTA a retenu trois équations pour transformer le poids en longueur à la fourche, en fonction de la provenance du poisson (Méditerranée ; Atlantique Est et Atlantique Ouest). Pour les deux zones qui intéressent les pêcheries françaises, ces équations établissent qu'un poisson de 30 kg fait 114cm (Méditerranée) ou 118cm (Atlantique Est). De même, un poisson de 8kg fait 73cm (Méditerranée) ou 75 cm (Atlantique Est).

Ces équations donnent des correspondances moyennes qui peuvent varier d'une année (ou d'une saison) à l'autre. Aussi (et dans un souci d'harmonisation), il pourrait être judicieux de n'employer qu'une seule taille de référence par catégorie de poids, et ce quelle que soit la zone de pêche, par exemple 75cm et 115cm.

Je reste à votre disposition pour vous fournir plus d'amples renseignements si nécessaires et vous prie de recevoir mes sincères salutations.

